



**Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques**

**Implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de
Tadoussac**

Version finale

N/Réf. : 105675-100

Étude d'impact sur l'environnement

Le site web de la STQ présente différentes capsules d'information pour connaître les actions concrètes qu'elle mène en matière de développement durable, soit envers l'économie québécoise, l'engagement social de la STQ et son engagement d'éco-responsabilité (<https://www.traversiers.com/fr/a-propos-de-la-societe/developpement-durable/>).

La capsule sur l'environnement permet de constater que la STQ est très préoccupée par les questions environnementales et sa propre empreinte écologique et souhaite s'imposer comme un leader de la protection environnementale dans son milieu. Par exemple, dans le cadre de son plan de performance énergétique pour la flotte de bateaux, la STQ participe à la lutte contre les changements climatiques en tenant des campagnes de sensibilisation auprès de ses employés et en procédant à l'installation de technologies vertes à bord de ses navires.

1.2 Consultations

La STQ n'a pas effectué de consultation pour le projet d'implantation du duc-d'Albe.

1.3 Contexte et raison d'être du projet

Au cours des dernières années, la région de la Côte-Nord a connu une augmentation de la circulation transitaire et touristique (développement de la Côte-Nord, projet hydroélectrique de La Romaine, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, etc.), augmentant du même coup les temps d'attente et générant des problèmes importants de circulation aux approches des traversiers. Ces problèmes ont été nommés « syndrome de la traverse ». En effet, la présence de la traverse amène des comportements dangereux; la formation de pelotons à la sortie des traversiers, une conduite imprudente, des dépassements des vitesses permises et des dépassements interdits ou dangereux près de la traverse (Consortium SNC-Lavalin – Genivar, 2009). Ainsi, ce syndrome amène comme principal impact une augmentation des accidents à l'approche et à la sortie de la traverse. Près de 30 % des accidents survenus sur la route 138 entre La Malbaie et Les Escoumins peuvent être liés à la présence de la traverse (Consortium SNC-Lavalin – Genivar, 2009). * a

b L'augmentation de la demande de traversées entre Tadoussac et Baie Sainte-Catherine est à la base de la justification du présent projet. Le principal objectif poursuivi par le projet d'implantation du duc-d'Albe est celui de pouvoir accoster de plus gros traversiers afin de répondre à la mission de la STQ, soit d'assurer des services de transport maritime de qualité, sécuritaires et fiables. Deux nouveaux traversiers sont prévus, plus longs et plus larges que ceux présentement en service. Ces deux nouveaux traversiers amphidromes (le Armand-Imbeau II et le Jos-Deschênes II) permettront d'augmenter la capacité d'embarquement des passagers de 17 % et des véhicules de 52 %. Ils permettront aussi d'augmenter la vitesse de traverse. * c

Afin d'assurer une position d'amarrage sécuritaire pour les futurs traversiers, la STQ souhaite procéder à l'allongement du quai garage actuel de Tadoussac via la construction d'un duc-d'Albe, à une vingtaine de mètres de l'extrémité nord-est du quai actuel. Ce duc-d'albe servira de point

d'appui et de retenue pour l'extrémité des nouveaux traversiers, permettant un amarrage plus complet et augmentant la sécurité des traversiers, qui seront amarrés de nuit à cet endroit lorsqu'ils ne seront pas en service.

La réalisation du projet constituera donc un aspect favorable par rapport à la problématique actuelle de sécurité publique.

Le projet de la STQ rejoint les politiques et grandes orientations gouvernementales en matière d'environnement, de gestion des ressources, d'énergie, de tourisme et de sécurité publique.

La principale contrainte environnementale liée au projet est liée à la grande sensibilité du milieu récepteur de par sa grande biodiversité (notamment la présence de mammifères marins protégés).

1.4 Analyse des solutions permettant de répondre à la problématique

L'analyse de la solution retenue a été effectuée en fonction des objectifs poursuivis et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, tout en tenant compte des contraintes techniques.

Ainsi, le projet d'ajout d'un duc-d'Albe fait suite à une demande des pilotes de la STQ. Sur la base de leurs connaissances du milieu, ces derniers ont jugé que par mesure de sécurité, il était requis d'assurer un point d'ancrage supplémentaire aux nouveaux navires.

L'éventualité de sa non-réalisation ou de son report implique une augmentation du risque de bris aux navires en périodes de mauvais temps. Tout bris aux navires pourrait entraîner des périodes de réparation durant lesquelles la STQ ne pourrait pas déployer les deux navires, signifiant un ralentissement de la desserte et des frustrations de la part des usagers, pouvant occasionner des accidents.

1.5 Aménagements et projets connexes

Aucun autre aménagement existant ou autre projet en cours de planification ou d'exécution n'est susceptible d'influencer la conception ou les impacts du projet proposé.

